



## Centre médico-psychologique de Vanves

Le Centre Médico-Psychologique, ou CMP, assure la coordination des soins psychiatriques pour la population d'un secteur géographique.

Constitué d'une équipe pluridisciplinaire, il propose des consultations médico-psychologiques et sociales à toutes les personnes en situation de souffrance psychique ou à leurs familles.

Élément pivot du parcours de soins en matière de psychiatrie, le CMP organise l'orientation éventuelle du patient vers des structures adaptées.

---

Le centre médico-psychologique (CMP) est la structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie. Il accueille les enfants et adolescents résidant à Vanves de la naissance jusqu'à 18 ans.

Il assure des consultations médico-psychologiques pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées (CATTP, hôpital de jour, unité d'hospitalisation psychiatrique, foyers...).

Les parents sont les interlocuteurs privilégiés : les soins sont initiés à leur demande et toute démarche de l'équipe soignante se fait avec leur accord. Les parents sont régulièrement tenus informés de l'évolution de leur enfant. Ils peuvent être reçus ensemble ou séparément, et pour eux mêmes si nécessaire.

## **Fonctionnement**

Les familles prennent rendez-vous auprès du secrétariat, soit en se rendant au CMP, soit par téléphone, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

La première consultation est proposée avec un médecin ou un psychologue de l'équipe.

À l'issue d'une ou plusieurs consultations, la prise en charge la plus ajustée sera proposée aux familles, par exemple :

- Consultations thérapeutiques individuelles

- Psychothérapies
- Ateliers thérapeutiques

**Référent:****Médecin principal :**

Dr Frédéric PELLION

**Secteur :**

[92106](#)

**Adresse:**

[36, rue Jean Bleuzen](#)

[92170 Vanves](#)

**Horaires:**

Lundi au vendredi, de 9h30 à 17h

**Téléphone:**

01 42 11 78 20

[Vanves](#)

**Documents**

- [Plaque CMP Vanves](#) (270.02 Ko)